

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **34 (1898)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

Sommaire. — *Pensées de Jérémias Gotthelf. — De la concentration dans l'enseignement. — Réorganisation des écoles normales jurassiennes. — Quelques mots sur l'œuvre de Samuel Neuenschwander. — Chronique scolaire. — Bibliographie. — Partie pratique.*

PENSÉES DE JÉRÉMIAS GOTTHELF

L'affection ne produit l'obéissance que lorsqu'elle est accompagnée de respect. Or le respect naît chez l'enfant du contact avec une volonté plus forte, plus développée et plus constante que la sienne, de l'impression que cette volonté-là ne se laissera pas endormir, ni aveugler, ni circonvenir, mais qu'elle sera toujours égale, toujours la même du matin jusqu'au soir. Alors l'enfant se soumettra volontiers; il respectera autant qu'il aimera; son obéissance sera joyeuse et spontanée.

La première impression laissée par le maître sur ses élèves est souvent décisive. Que l'instituteur se montre aux enfants non comme un agneau, encore moins comme un tigre, mais simplement comme un homme qui leur est supérieur, qui les aime, mais qui veut être respecté et obéi. Cette règle est de première importance pour un maître d'école.

Rien n'est aussi fâcheux que la manie des longues réprimandes. Le maître qui sermonne trop souvent et trop longuement ne réussit qu'à s'aigrir lui-même et à ennuyer ses élèves; pour qui connaît la légèreté du caractère de l'enfant, il est hors de doute qu'un sermon leur est une chose éminemment fastidieuse. Un ordre bref, une admonestation claire et nette les fait réfléchir, tandis qu'un sermon glisse sur leur esprit comme la pluie sur un toit.

Ne faisons pas une règle de l'emploi des châtiments corporels; mais au tronc noueux, il faut un coin solide, et où la brosse ne suffit pas, la baguette est indispensable.

Un fait est certain, c'est que l'école où l'on aura le plus rarement recours à ce genre de punitions sera la meilleure, celle qui témoignera du meilleur état de santé morale chez les élèves, parce que le maître aura su prévenir l'indiscipline.

Il faut que le maître soit homme à maîtriser sa colère, car la colère rend sot et aveugle.

Extraites de *Heur et malheur d'un maître d'école*, par A. Thiébaud.

DE LA CONCENTRATION DANS L'ENSEIGNEMENT

Jean-Frédéric Herbart (1776—1841) et son école

Comme Pestalozzi et Girard, Herbart a fondé son système pédagogique, *l'enseignement éducatif*, sur la nature de l'enfant, mais cette nature il la comprend autrement que la plupart des psychologues. Pour lui l'âme serait un vase simple, vide, sensible et immuable, dans lequel se développent par l'intuition des choses, puis par la réflexion des notions et des idées, qui donnent naissance aux sentiments et à la volonté. Pensées, sentiments et volonté forment dans l'âme un tout organique appelé *l'esprit*.

D'après cette conception de l'âme et de son contenu, il ne peut plus être question de développement des facultés : la tâche de l'éducateur consiste à former l'esprit, et puisque la volonté émane des sentiments éclairés par les pensées, et que les sentiments dérivent de ces dernières, toute l'attention de l'éducateur doit se porter sur le choix des matériaux d'instruction propres à diriger les sentiments et la volonté. En d'autres termes l'enseignement doit être *éducatif* — et ne peut être qu'éducatif dans une direction ou dans l'autre. *Les mots pour les pensées et les pensées pour le cœur et la vie, car l'homme aime comme il pense et il agit comme il aime.* C'est, comme on l'a vu, la doctrine du Père Girard.

Pour *bâtir* l'esprit — cette figure a été employée — la nouvelle école pédagogique emprunte ses matériaux aux trois sources où s'abreuve l'esprit humain : *la nature, l'homme et Dieu* ; mais elle met l'accent sur celles qui renferment le plus d'éléments éducatifs, l'histoire et la religion.

Comme Girard, les représentants les plus marquants de la pédagogie herbartienne, Ziller et Stoy en particulier, ont choisi une branche centrale et dirigeante de l'enseignement, branche à laquelle toutes les autres viennent se rattacher naturellement, de manière à former un tout organique propre à développer dans l'enfant un intérêt multiple pour les divers buts de la vie, buts qui doivent se subordonner aux plus hautes aspirations de l'homme.

Cette branche centrale, rattachée aux divers âges de l'humanité ou de l'histoire, et correspondant au développement progressif de l'enfant, porte, dans la nouvelle pédagogie, le nom de *kulturhistorische Stufen*, mots que M. Guex traduit assez heureusement par *degrés historiques*. Voici ces degrés, tels qu'ils ont été fixés pour les huit premières années d'école, en particulier par Tuiscon Ziller, professeur à l'université de Leipzig :

1° *12 contes de Grimm*. Ces contes, dans lesquels le merveilleux s'unit à la morale et à la religion, correspondent à *l'enfance de l'humanité*.

2° *Robinson Crusoe*. *L'homme seul* aux prises avec la nature.

3° *Les patriarches* ou la vie de famille. *Premier degré de civilisation.*

4° *Les juges. Temps héroïques.*

5° *Les Rois. L'Etat organisé.*

6° *La vie de Jésus*, ou l'idéal de la vie morale et religieuse. *La civilisation s'étend au monde entier.*

7° *Les Actes des Apôtres.* La vie du Christ passe dans l'*Eglise* qui doit la répandre dans le monde.

8° *La Réformation. Les confessions chrétiennes.*

A ces étapes historiques se rattachent les faits analogues de la vie de l'individu, de la famille et de l'histoire nationale, ainsi que les autres branches d'enseignement. Le Dr Arnold Borel, dans une réunion des anciens élèves de l'école normale de Peseux, a donné, dans son rapport sur l'enseignement éducatif, l'exemple suivant sur la manière de rattacher les diverses notions à la branche centrale. « En parlant de la caverne de Macpela, où les patriarches sont enterrés, le maître parlera d'autres cavernes connues de l'élève: grottes, carrières d'asphalte, de pierres, etc. Il se trouvera ainsi en pleine histoire naturelle. La mer Morte le conduira aux sources de pétrole. Les oiseaux de proie qu'Abraham dut chasser du lieu du sacrifice, feront trouver à l'élève d'autres oiseaux; et les insectes que ceux-ci dévorent fourniront des problèmes de calcul. »

Les herbartiens, avec un brin d'exagération, comparent l'enseignement actuel, morcelé en branches diverses, à un magasin dans lequel les marchandises sont juxtaposées sans lien organique, le café à côté des chandelles, le sucre à côté du savon; tandis que leur concentration fait de l'enseignement un arbre vigoureux dans lequel toutes les branches se rattachent au tronc central et reçoivent de lui la vie.

Pour compléter l'idée de la concentration herbartienne, je devrais encore dire quelque chose des *Formalenstufen*, ou procédés méthodiques de l'enseignement, qui visent la génération et l'association des idées dans la tête de l'enfant; mais cette question, très importante, m'obligerait à une digression trop longue; je pourrai la traiter plus tard dans un article spécial.¹⁾

Je dois ajouter à ce que je viens de dire de la concentration, que les disciples de Herbart ne sont plus tous d'accord sur le mode de concentration. Au lieu de fondre toutes les branches en une seule, suivant l'idée de la concentration zillerienne, on peut former des groupes naturels de branches, et même, après les premières années, conserver l'enseignement par branches, moyennant établir entre elles des rapports tels qu'elles se prêtent un mutuel appui et forment un tout organique. C'est ce genre de centralisation qu'on projette d'établir dans les écoles du canton de Vaud.

J. PAROZ.

¹⁾ Voir sur cette question *Rapport sur l'enseignement éducatif* par Fr. Guex. Les Grisons ont adopté cet enseignement depuis quelques années. On pourrait donc étudier le système dans leurs manuels.

Réorganisation des écoles normales jurassiennes

II

L'internat est condamné par la majorité des pédagogues suisses et allemands. Tel qu'il est imposé aux écoles normales bernoises, il n'a trouvé aucun défenseur au sein de la commission jurassienne. C'est un legs du moyen âge qui devrait disparaître. En France même, terre classique de l'internat, un très fort courant se dessine contre ce régime. Si l'on veut que les instituteurs sachent user de la liberté et mettre leurs facultés au service de la société, ils doivent avoir fait l'apprentissage de la liberté. L'externat est le véritable régime libéral, rationnel; c'est celui qui convient aux esprits indépendants et forme des caractères fermes, qui initie le jeune homme à la sage pratique de la vie.

Le directeur de l'école normale de Hofwyl, M. Martig, déclarait (*Berner Schulblatt* du 15 janvier 1898) que, si l'on veut éviter les plaintes et les attaques nombreuses auxquelles est en butte l'internat, il faut le supprimer et que lui, pour son compte, n'en pleurerait pas. Dans ce même journal, en date du 9 avril 1898, à propos de la célébration du 25^e anniversaire de la fondation du gymnase de Berthoud, on lit ce télégramme d'un juge à la Cour suprême bernoise. «Vive le gymnase ! A bas le *pennal* (étui à plumes, internat) ! Un Etat n'a pas besoin de serviteurs obéissants, mais de citoyens dévoués dans l'accomplissement de leurs devoirs et conscients de leur propre valeur !»

Notre idéal ne doit pas être l'internat rêvé par le R. P. Didon dans son volume sur *l'Education présente*, suivant lequel la volonté du jeune homme est complètement annihilée, où le maître pense, raisonne pour les élèves, où ceux-ci sont des automates, des êtres animés, il est vrai, mais agissant sous l'impulsion d'une volonté supérieure, à laquelle ils sont aveuglément soumis. Nous avons eu assez longtemps le régime qui, d'après un correspondant du *Journal de Genève*, consiste à plier tous les caractères sous la même règle, à punir une espièglerie comme une action déshonorante, à fondre tous les esprits dans le même moule; en un mot, à dompter cette force intérieure qui est toute la dignité de l'enfant comme elle sera plus tard celle de l'homme fait, et qui s'appelle la volonté; à la plier, à la mater si bien qu'une fois sorti de prison (!) il n'en reste plus rien que juste ce qu'il faut pour faire des sottises. La vertu qu'enseigne l'internat par dessus toutes les autres, c'est la discipline; or, c'est la vertu qui fait les soldats, ce n'est pas celle qui fait les hommes. Et justement c'est pour faire des soldats que ce mécanisme admirable pour broyer toute indépendance d'esprit a été imaginé par son illustre inventeur l'empereur Napoléon. Il agissait ainsi dans son intérêt, non dans celui des générations qu'il envoyait à l'école avant de les envoyer à la guerre... C'est une existence contre nature que celle que fait au jeune homme l'internat : il fait des bacheliers, mais non pas des hommes.

Ce ne sont pas non plus les moyens extérieurs et la discipline autoritaire qui forment l'homme, le citoyen, l'éducateur surtout. On est d'ailleurs déjà revenu dans notre canton à des idées plus saines, pour le système éducatif à appliquer aux jeunes gens de certaines écoles. C'est ainsi qu'à Porrentruy même, l'internat a été supprimé il y a bien des années déjà à l'école cantonale; ce n'est apparemment pas pour nuire aux études qu'on a pris cette mesure libérale. J'ai dit tout à l'heure que pour Hofwyl, les propositions de la commission tendent à l'extension de l'externat aux deux dernières années d'études. Ce n'est qu'à l'école normale de Porrentruy que l'on aggrave encore le régime d'internat si funeste à une éducation véritablement rationnelle des futurs ins-

tituteurs. Et, pour ma part je suis étonné de trouver dans les rangs des adversaires de la réorganisation, des collègues qui ont ou ont eu chez eux en pension deux, trois, quatre jeunes gens ou jeunes filles et se seraient sans doute défendus de la belle manière (avec raison d'ailleurs), si l'on avait prétendu que leurs pensionnaires auraient trouvé une meilleure éducation dans un internat. Brûleraient-ils aujourd'hui ce qu'ils ont adoré jadis ? ¹⁾

Nous sommes convaincus, dit M. Virgile Rossel dans une étude du volume du P. Didon dont je parlais tout à l'heure, que c'est par l'apprentissage de la liberté que doivent passer les jeunes hommes modernes. Nous les élevons à la dignité d'être libres et conscients. Que leur individualité se dégage et s'épanouisse ! L'excès de la discipline, l'abus de la tutelle scolaires sont des hérésies pédagogiques. ²⁾

Outre les grands avantages de l'externat au point de vue éducatif et moral, il a encore celui de simplifier toute l'organisation de l'école. Avec lui, plus de directeur-économe, qui doit consacrer une bonne partie de son temps à l'administration de l'établissement, au lieu de se vouer uniquement à son enseignement ; plus de maître interne, plus pion que maître, à peine de quelques années plus âgé que les élèves et ne pouvant exercer l'influence bienfaisante qu'on serait en droit d'attendre d'un éducateur en relations continues avec les futurs instituteurs ; plus de bâtiment coûteux, ainsi que doit l'être un internat abritant sous le même toit tous les élèves.

J'ai parlé de directeur-économe. On sait qu'en France, où l'externat est le régime de deux écoles normales seulement (Mâcon et Ajaccio), le directeur surveille l'administration générale et la bonne marche de l'établissement au point de vue pédagogique, tandis que l'économe, qui doit posséder un brevet spécial de comptabilité, pourvoit surtout aux besoins matériels des élèves et se charge de la partie financière. A Hofwyl, on a compris l'importance de cette séparation des pouvoirs et le « Konvikthalter » (directeur de l'internat) est plus occupé à surveiller les élèves et à garnir leur estomac qu'à meubler leur intelligence.

Et vous voyez le danger pour un directeur qui doit entrer dans tous les détails de la comptabilité (avec l'aide, il est vrai, du maître interne), soigner les nombreuses affaires d'une maison qui pourvoit aux besoins d'une soixantaine de pensionnaires et en même temps préparer ses leçons et se tenir au courant de l'activité des maîtres qui sont sous ses ordres. Infailliblement, il devra sacrifier l'une de ses fonctions à l'autre. S'il ne veut pas se mettre à mal avec le directeur des finances, il s'ingéniera à équilibrer son maigre budget, à faire en sorte qu'il lui reste même un petit ou un grand boni à la fin de l'exercice. Il deviendra ainsi, par la force des choses, et sans qu'on puisse lui en faire un reproche, plus économe (sans calembour) que pédagogue et l'accomplissement de la tâche qui lui incombe, dans la formation des instituteurs, ne peut manquer de pâtir de cette organisation défectueuse. Il est possible que je me fasse des illusions sur les aptitudes nécessaires à un directeur d'école normale, mais je crois qu'il devrait être avant tout un instituteur qui ait fait et qui fasse de l'étude de la pédagogie son principal objectif et qui se consacre entièrement à ses leçons, ainsi qu'à la surveillance technique de l'établissement.

Quant au maître interne, permettez-moi une comparaison. Je sais que comparaison n'est pas raison, mais on peut toujours en tirer une leçon. Les catholiques français, qui patronnent l'enseignement congréganiste, comprennent

¹⁾ Pour ce qui est de l'internat en Angleterre, qu'on se plaît à nous citer à tout propos, je montrerai prochainement aux lecteurs de l'*Educateur* de quelle façon il est organisé.

²⁾ *Semaine littéraire* du 19 mars 1898.

autrement que nos pédagogues les fonctions de cet auxiliaire principal du directeur. Dans leurs écoles, le maître interne est choisi parmi les plus capables et tous les maîtres, qui sont naturellement des ecclésiastiques, exercent la surveillance à tour de rôle. En contact journalier avec les élèves, appelé à vivre avec eux, à les conseiller à chaque instant, à leur venir en aide dans leurs travaux, à les remettre dans la bonne voie lorsqu'ils s'en sont écartés, le maître interne doit occuper la première place après le directeur dans le personnel enseignant d'une école. Il doit être un homme de grande expérience, rompu aux pratiques du métier, possédant une culture générale très étendue, afin de pouvoir exercer un ascendant moral sur les élèves. Si ces conditions ne sont pas remplies, le maître interne n'est que le pion de lamentable mémoire, décrit de si pittoresque façon dans le *Petit chose*. Chez nous, le maître interne, toujours attaché à l'établissement, a été, de tout temps, je crois, le professeur le plus mal rétribué; son salaire dépasse à peine celui des maîtresses des maisons de discipline et est bien au-dessous de celui de nombre de maîtres primaires. L'influence de ce débutant sur les élèves de 16 à 19 ans qu'il a mission de surveiller est à peu près nulle ou s'exerce même à fin contraire de toute saine pédagogie. Il n'a pas d'expérience pédagogique, n'a peut-être jamais enseigné dans d'autres établissements, ne connaît pas l'école primaire où s'exercera l'activité de toute la vie de ses élèves et secoue la poussière de ses souliers aussitôt qu'il trouve une autre place plus agréable et mieux salariée. Pendant les quatre années que j'ai passées à Porrentruy (il y a de cela quinze ans), j'ai eu trois maîtres internes et le souvenir de ces chères études évoque toujours en moi l'histoire de la vieille femme priant pour le tyran de Syracuse. Les instituteurs jurassiens peuvent témoigner que mes assertions ne sont nullement exagérées. Et, n'est-il pas vrai, qu'une fois le diagnostic bien établi, la maladie est à moitié guérie? Je veux dire que, le jour où nous voudrions reconnaître notre infériorité en matière d'écoles normales, nous trouverons facilement le remède qui doit être appliqué. D'ailleurs, c'est chose faite pour nos hommes politiques, puisque le Grand Conseil bernois a pris en considération la motion Tanner, demandant la réorganisation des écoles normales, en se basant sur le fait que « la formation des instituteurs est mal comprise et insuffisante ». Ce serait un peu humiliant pour nous autres instituteurs, si nous devions être les derniers à nous en rendre compte.

Avec la suppression de l'internat, pas de bâtiment coûteux, ai-je dit. Plus de dortoirs, de réfectoires, de chambres particulières pour les élèves les plus âgés, plus de logement pour le directeur et le maître interne. Les locaux nécessaires pour les classes et collections existantes ou à créer, et c'est tout. Et je crois que nos autorités, d'accord pour la construction d'une nouvelle université, dont le coût, nous dit-on, dépassera le million, ne feront pas la sourde oreille lorsqu'on leur demandera une somme beaucoup moins forte pour la formation des instituteurs primaires, dont les fonctions sont d'une si grande importance.

TH. MÖCKLI.

Quelques mots sur l'œuvre de Samuel Neuenschwander

L'œuvre de ce digne maître est et restera féconde.

Son enseignement de 22 années, d'une méthode et d'une efficacité remarquables, a créé un mouvement considérable dans le domaine du chant scolaire. Les disciples qui marchent sur ses traces et prolongent son action, c'est une génération entière d'instituteurs, tous empreints en quelque sorte de ses goûts et

de ses conseils. C'est à son enseignement à l'école normale qu'il faut faire l'honneur de la belle et forte unité que témoigne la marche du chant dans le Jura. Que Neuenschwander ait formé des élèves zélés ou habiles, des artistes ou des chanteurs de mérite, la question n'est pas là. Son titre de gloire réside dans la concordance presque complète qui apparaît dans les efforts des promoteurs du chant jurassien.

Et cette influence, homogène dans ses manifestations, s'est communiquée des maîtres d'école aux directeurs de sociétés. Elle explique ainsi pourquoi l'Union des chanteurs jurassiens fleurit sans effort, aussi naturelle et *indigène* à notre sol que la gentiane à nos pâturages. C'est qu'elle est assise sur une éducation populaire, sur un fonds commun de lyrisme et vise cet idéal de sérénité que lui imposa le maître regretté.

Le sentiment lyrique est en effet le trait fondamental de son talent. Chez lui toute manifestation psychique part de l'intérieur pour aller animer les objets extérieurs. Si l'on étudie les plus connus de ses hymnes ou de ses chœurs dans leur adaptation avec les paroles, cette subjectivité éclatera à chaque instant. Il ne sait pas ramener à lui le monde positif, il n'a pas la vision exacte de la réalité. Et voilà pourquoi les choses de l'histoire lui échappent. Il méditait de doter la patrie jurassienne d'un drame national où il eût évoqué les époques marquantes de son histoire et dessiné les héros qui l'ont faite. Ce drame n'a pas vu le jour, et entre temps Neuenschwander composa ses plus belles mélodies lyriques.

Il employait souvent le mot « épique », parlant de telle ou telle inspiration musicale. Il entendait par là, non pas l'évocation magique d'un passé légendaire, mais bien l'élan sublime de la pensée et du cœur vers l'idéal. Du reste, toute sa carrière marque une antinomie pénible entre son âme toujours plongée dans l'irréel de l'art et le brutal contact de la réalité. Il ne saisit pas suffisamment le côté positif de l'existence et c'est le désaccord entre le père et le poète qui devait étouffer prématurément sa voix si désintéressée.

Comme maître, il avait de remarquables moyens. Il tirait des effets grandioses d'éléments musicaux insignifiants. Il était connu pour faire apprendre de mémoire très vite des chœurs difficiles à des chanteurs dépourvus de connaissances théoriques. Et toutes les productions prenaient sous sa main directrice une forme et une expression d'autant plus vivaces qu'elles jaillissaient de la sincérité même des exécutants, et non pas toutes des qualités techniques ou harmoniques de la phrase.

Car Neuenschwander n'admirait pleinement que le chant populaire *sain et mâle*, comme il se plaisait à le dire dans son langage pittoresque, mais un chant large, à portée humaine et générale. Voilà pourquoi il s'était montré plutôt fier d'une critique qui reprochait à certaines voix, dans l'exécution d'un chœur de concours, d'avoir légèrement monté par suite de la *violence de l'élan*.

En se donnant corps et âme à son œuvre d'initiateur, il a créé une nouvelle tradition dans le Jura. Avant lui on préférait encore les chants du pays d'un lyrisme peu esthétique, les chansons bourgeoises sur des faits passés et des traditions locales. A ces floraisons trop éloignées, Neuenschwander oppose victorieusement l'élan vers l'avenir; au patriotisme local et féodal de l'Evêché, il oppose sa « Jeune Helvétie » et par là le maître a contribué à nous rendre *plus suisses*.

Son titre durable à la reconnaissance des Jurassiens, c'est d'avoir aimé notre sol et son peuple, mais surtout d'avoir élevé nos pensées vers la patrie commune et la famille helvétique. Ce jugement n'est pas un poncif. D'où vient ce regain de dévotion qui se lève en faveur des anciennes romances du Jura, sinon de ce sentiment confus, mais général, qu'elles versent dans la tombe ? Le respect que nous en avons, n'est-ce pas celui de la vieillesse et de la caducité,

n'est-ce pas un peu de pitié pour ce qui sortit un jour des lèvres de nos aïeux, sinon de nos aïeules ? Oui, mais c'est tout. Il y a quelque chose de changé dans l'esprit jurassien ; le but de nos préoccupations est autre que le souvenir. Et je crois que le reproche de particularisme qu'on nous adresse quelquefois ne tardera pas à tomber, tout comme notre poésie locale, dans le domaine du folklore.

Neuenschwander croyait beaucoup plus à l'œuvre morale qu'aux fins récréatives du chant. Lorsqu'on discutait sur les programmes d'études, il avait coutume de répéter : « Pourquoi mettre toujours le chant à la fin de la journée, quand les élèves ressentent la fatigue ? Aux sciences qui font gagner le pain matériel on donne toute la place, et pour le chant on a ce qui reste... L'homme ne vit pas seulement de pain !... Non, rien pour l'art, rien pour l'idéal ! »

De cette conception aussi, son dédain à l'égard des chansonnettes plus ou moins comiques, des gaudrioles, opérettes, etc. C'était un peu de l'étroitesse que de juger d'une œuvre par sa seule portée morale, mais cette étroitesse était pédagogique, puisque notre pays, ne possédant rien ou peu de chose en fait de productions musicales, n'eût pu comprendre la beauté absolue de l'art.

L'œuvre de Neuenschwander reste attachée au recueil de ses compositions si fraîches et si fortes ; déjà bien connues, leur vogue croîtra sûrement, et par là ce maître vénéré continue l'enseignement patriotique donné à notre peuple et résumé dans ce beau vers qu'il modula :

Grandis, grandis, mais du côté du Ciel.

Ed. GERMIQUET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Projet de règlement de la caisse de secours. La commission nommée par le comité de la Société pédagogique vaudoise en date du 16 avril 1898 présente un rapport sur la caisse de secours projetée avec un projet de règlement. Cette commission est composée de MM. Visinand, instituteur à Lausanne, Collet, instituteur à Brent, Cloux, instituteur à Essertines. C'est ce dernier qui a rédigé le rapport.

But et organisation. **ARTICLE PREMIER.** — La Société pédagogique vaudoise, désirant resserrer les liens de solidarité qui doivent exister entre ses membres, complète son organisation par la création d'une caisse de secours.

ART. 2. — Les régents et régentes primaires, membres de la Société pédagogique vaudoise, en activité de service dans le canton, participent seuls et et obligatoirement aux avantages et aux charges de la caisse de secours.

Toutefois les régents et régentes retraités peuvent continuer à en faire partie pendant les cinq ans qui suivent la cessation de leurs fonctions.

ART. 3. — Cette caisse a pour but de venir en aide aux participants ou à leurs familles lorsqu'ils sont tombés dans le malheur.

ART. 4. — La caisse de secours est indépendante de la caisse de la Société pédagogique.

Finances. **ART. 5.** — La caisse de secours est fondée par un premier versement de 1 franc par membre.

ART. 6. — Elle est alimentée par une contribution annuelle et par des dons volontaires.

ART. 7. — La contribution annuelle ne peut être supérieure à 1 franc par membre.

Le chiffre en est fixé chaque année, suivant l'état de la caisse, par l'assemblée des délégués ensuite du préavis du comité de la Société pédagogique.

ART. 8. — Cette finance annuelle est perçue avec celle de la dite société.

Administration. ART. 9. — L'administration de la caisse de secours est confiée au comité de la Société pédagogique.

ART. 10. — Ses comptes spéciaux sont examinés chaque année par l'assemblée des délégués sur le rapport d'une commission de trois membres nommés par elle au début de l'exercice.

Secours. ART. 11. — Les secours sont accordés par le comité de la Société pédagogique sur demande motivée des intéressés ou ensuite de rapports des délégués de district.

ART. 12. — Le comité pourvoit aux besoins reconnus pressants et en réfère pour la suite à l'assemblée des délégués.

Dissolution. ART. 13. — La dissolution de la caisse de secours peut être décidée en tout temps par les deux tiers de ses membres réunis en conférences officielles, le résultat du vote est transmis au comité de la Société pédagogique par les soins des présidents de conférences.

ART. 13. — En cas de dissolution, les fonds disponibles sont remis au comité de la Société pédagogique qui continue à accorder des secours jusqu'à épuisement du solde en caisse.

Dispositions finales. ART. 14. — Le présent règlement entrera en vigueur immédiatement après son adoption par la majorité des membres de la Société pédagogique vaudoise.

Il pourra être révisé en tout temps.

ART. 15. — Le premier versement sera exigible de tout sociétaire à réquisition du comité de la Société pédagogique vaudoise.

NEUCHÂTEL. — † **Théodore Bourquin.** Dans les premiers jours de juillet, M. Théodore Bourquin, instituteur aux Hauts-Geneveys, était avec sa famille au bord de la chute du Doubs, lorsque, soudain, un faux mouvement le fit tomber le long des rochers, au bas desquels il se fendit le crâne. Il est mort presque aussitôt.

— **Sténographie Aimé Paris.** Les fêtes de l'Union ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, les 16, 17 et 18 juillet avec un plein succès. Commencées samedi par les examens pour l'obtention du brevet de professeur, continuées dimanche par les concours de vitesse, assemblée générale et banquet, elles se sont terminées lundi par une course au Saut-du-Doubs. Les concours ont été très fréquentés et les résultats en sont excellents. L'assemblée a voté diverses résolutions, entre autres, elle a invité le Comité central à s'assurer l'appui du département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.

Tous les cantons romands, sauf Valais, étaient représentés. La section « Chaux-de-Fonds » a été confirmée pour une nouvelle période dans ses fonctions de section-vorort; la rédaction de l'*Echo sténographique* reste à Genève.

Le Comité central a décidé la publication d'un numéro spécial consacré entièrement aux fêtes de l'Union et qui contiendra avec les programmes, les textes et les résultats des différents concours. Ce numéro sera adressé gratuitement aux intéressés qui en feront la demande à la librairie Drehmann, à Genève.

JURA BERNOIS. — **Cours de gymnastique.** Un cours de gymnastique aura lieu prochainement à Porrentruy sous la direction de M. l'inspecteur Chatelain. M. Jaquet, directeur de l'école secondaire des filles, est chargé des leçons à donner aux institutrices et M. Capitaine, professeur à l'école cantonale, du cours destiné aux instituteurs. La Direction de l'instruction publique a affecté un subside à ce cours de répétition.

TESSIN. — **Réunion des amis de l'éducation du peuple.** — Les *Amici dell' Educazione del Popolo* auront leur prochaine réunion à Olivone, au pied du Lucomagno (Lukmanier) le 28 août prochain.

SUISSE ROMANDE. — Compte rendu du XIV^e congrès scolaire à Bienne. Nous rappelons à nos abonnés la souscription au compte rendu. Cette forte brochure conservera sa valeur par diverses annexes qui y seront jointes. Il ne sera tiré que le nombre d'exemplaires souscrits.

BERNE. — † **Fritz Flück.** Le 24 juillet a été inhumé à Berthoud, Fritz Flück, ancien maître de gymnastique des établissements scolaires de cette ville. Flück était né en 1854 à Interlaken. Elève de l'école normale de Münchenbuchsee, il fréquenta ensuite pendant une année l'école normale de Porrentruy pour se perfectionner dans la langue française. Maître primaire à Interlaken, il passa à l'école secondaire de Meiringen et ensuite à l'orphelinat de Berthoud (1876). Vouant tous ses efforts au développement de la gymnastique, il fut chargé de l'enseignement de cette branche au gymnase et à l'école secondaire des filles. Il y a trois ans qu'une maladie du cerveau l'avait obligé à résigner ses fonctions. Flück, que nous avons vu encore à la dernière assemblée des maîtres de gymnastique bernois, était un instituteur capable, zélé, toujours de bonne humeur. Il a publié *Dreissig Uebungsgruppen am Stemmalken*.

BIBLIOGRAPHIE

Illustrierte Schweizergeschichte für Schule und Haus par F. von Arx, professeur à l'école cantonale de Soleure. Zurich, Institut artistique Orell Füssli. Prix : 3 fr. 50.

Cette histoire illustrée de 144 gravures en est à sa troisième édition. Il faut louer l'exposition claire, simple, impartiale des faits. M. von Arx dont les préférences vont plutôt au passé qu'il cherche souvent à excuser, ne peut s'empêcher de rendre justice aux hommes et aux événements qui ont fait la Suisse contemporaine. Les illustrations comportent exclusivement la reproduction de lieux historiques. Si l'*Histoire illustrée de la Suisse* est très répandue dans la Suisse allemande, il faut lui reconnaître toutes les qualités qui en font un livre populaire, attachant, intéressant. H. G.

Nouveau livre de lecture, Neues französisches Lesebuch für Mittelschulen, par G. Strickler, Zurich, Fr. Schulthess, éditeur. Prix : ?

M. Strickler, maître secondaire à Grüningen (Zurich), en nous envoyant son livre nous dit que M. Gavard, chef du département de l'instruction publique à Genève, en a corrigé les dernières feuilles. C'est là une preuve de bon goût de la part de l'auteur. Par contre nous l'engageons à se défier des extraits de la grammaire Larive et Fleury et du cours de style de Constans. Voici un exemple du premier : « Le chat qui ne produit rien est indispensable à l'homme pour préserver des rongeurs les fruits de son travail. » On ne voit pas du premier coup d'œil comment le lard et le fromage sont les fruits du travail de l'homme. Constans prétend en parlant de l'argent et de l'or que l'un est blanc, et l'autre jaune, c'est probablement le contraire qu'il a voulu dire. En général le livre de M. Strickler nous paraît un peu difficile; il manquerait certainement d'agrément pour nos élèves romands, mais nous pensons que l'auteur connaît mieux que nous les milieux scolaires auxquels il s'adresse. H. G.

PARTIE PRATIQUE

I. ENSEIGNEMENT DE LA MORALE

III

La renoncule, un jour, dans un bouquet,
Avec l'œillet se trouva réunie;
Elle eut le lendemain le parfum de l'œillet;
On ne peut que gagner en bonne compagnie!

BÉRANGER.

La vigne devenait stérile,
Dépérissant faute d'appui;
Un ormeau devint son asile...
Si, par moi, disait-il, je ne porte aucun fruit,
Je soutiendrai du moins une plante fertile!

ANONYME.

Il nous a paru intéressant de rapprocher ces deux fables de valeur bien différente, mais poursuivant un même but: l'union de ceux qui peuvent utilement s'entr'aider.

Dans la première, l'œillet représente un homme de mérite, capable et instruit, un homme de qualité; la renoncule, un jeune homme sans expérience, qui a beaucoup à apprendre et qui le sait sans doute. Aussi recherche-t-il la compagnie du savant et ne tarde-t-il pas à acquérir avec lui beaucoup de connaissances utiles. *On ne peut que gagner en bonne compagnie!*

Si nos jeunes gens, trop souvent vaniteux et suffisants, pratiquaient davantage le précepte du sage, combien auraient agi tout autrement qu'ils ne l'ont fait trop souvent et seraient devenus des citoyens éclairés et utiles à leur patrie!

Mais la mauvaise société et les compagnies équivoques ont, comme le mal, un attrait irrésistible pour le grand nombre. Mettons donc en garde nos jeunes élèves contre cette tendance funeste et rappelons-leur souvent que les « mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs ».

Dans la deuxième fable, l'ormeau, arbre branchu et rameux, représente l'homme riche qui prend son plaisir à protéger et à encourager les sciences et les arts. Il ne peut, lui, produire les chefs-d'œuvre de l'esprit ou du talent, mais il peut aider ceux que la nature a préparés pour cela. Il se rend ainsi utile à sa patrie et il a la joie de pouvoir se dire, lui aussi: « Si, par moi, je ne porte aucun fruit, si je ne produis rien qui mérite l'admiration de mes semblables, je soutiens du moins ceux dont les œuvres sont la gloire de l'humanité. »

Puissent les riches et les puissants de notre siècle comprendre ainsi leur devoir et le pratiquer! Si tous le faisaient, la question sociale, si âpre de nos jours, serait en grande partie près d'être résolue. Dans ce domaine, du reste, il y a plus de privilégiés qu'on ne le croit généralement. Beaucoup de gens qui n'ont pas de fortune jouissent d'avantages d'esprit, de position ou autres qui leur permettraient, s'ils le voulaient bien, de faire valoir les dons et les qualités de plus faibles qu'eux.

Nous pouvons en particulier, nous, éducateurs de la jeunesse, jouer un rôle parfois très utile auprès d'enfants pauvres mais bien doués, en les amenant à pouvoir tirer un bon profit des dons que leur a confiés la Providence. Souvent nous pourrions dire: Mon travail ne produit pas de fruits bien remarquables, je ne serai jamais du nombre de ceux que le monde flatte et admire; c'est vrai!

et pourtant, n'avons-nous pas la douce satisfaction de penser que nous avons élevé, dirigé et formé des êtres qui, plus tard, sont devenus, grâce à nos soins, de bons et utiles citoyens, quelques-uns même des hommes célèbres. Il n'y a pas, selon moi, de plus grand honneur ni de plus grand bonheur dans ce bas monde que d'avoir consacré sa vie et ses forces à élever une nouvelle génération !

Alf. GRANDJEAN.

II. LANGUE FRANÇAISE

COURS MOYEN

L'écho

(*Livre de lecture du Jura bernois, degré intermédiaire*)

I. Notions préliminaires. — Nous allons, mes enfants, étudier ensemble le morceau intitulé « L'écho ». Mais, d'abord, savez-vous ce que l'on entend par ce mot « écho » ou comment se produit l'écho ? — Pas très bien. — Quand vous lancez une balle en gomme contre une paroi ou contre une muraille, que fait la balle après avoir touché le but ? — Elle revient en arrière parce qu'elle est élastique. — Bien, et c'est exactement ce qui se passe quand vous criez un peu fort en face d'une maison, d'une forêt, d'une paroi de rochers.

Il vous est déjà arrivé, en vous amusant, de jeter une pierre dans la rivière ou dans un étang ; qu'avez-vous remarqué ? — Il se forme des cercles à la surface de l'eau, à partir du point où la pierre est tombée. — C'est ce qu'on nomme des ondulations. Les sons que vous produisez en parlant, en chantant ou en criant mettent aussi en mouvement l'air qui vous entoure, y forment des ondulations analogues à celles que vous avez remarquées sur l'eau, avec cette différence qu'elles sont infiniment plus rapides et qu'au lieu de se produire en largeur seulement, elles se produisent dans tous les sens. Lorsque ces ondulations ou plutôt ces vibrations de l'air vont frapper un obstacle, elles reviennent en arrière et rapportent à votre oreille les sons que vous avez émis ; c'est ce qu'on appelle l'écho. Pour distinguer ces sons qui reviennent, il faut toutefois, vu la rapidité des vibrations, que vous soyez à une certaine distance de l'obstacle qui les renvoie ; si par exemple, vous en êtes à 165 mètres, vous entendrez l'écho au bout d'une seconde environ, et le son aura parcouru, aller et retour, une longueur de 330 mètres ; c'est à peu près la vitesse du son dans l'air.

Nous allons maintenant, par quelques questions, nous assurer si vous avez compris et essayer de fixer ces notions dans votre esprit.

II. Exposé. — Exposer les faits contenus dans le morceau et faire reproduire pu s lire le récit par les élèves. Expliquer les mots les plus difficiles : *bosquet*, *mystérieuse*, *sol*, *apostrophes*, etc.

III. Entretien sur le fond du sujet. — Où se passent les faits racontés ? — Au milieu d'une prairie, dans une forêt qui l'avoisine et dans une maison du village situé de l'autre côté. Quand se passent ces faits ? — C'est sans doute en automne. — Qu'est-ce qui vous le fait supposer ? — Ce n'est guère qu'en automne, alors que l'herbe a été coupée, que les enfants peuvent aller s'amuser dans la prairie. — Quel est le principal personnage du récit ? — Un jeune garçon du nom de Georges. — Nous allons faire plus ample connaissance avec lui et voir un peu ce qui le caractérise ; que constatons-nous à ce sujet ? — Il est *gai*, il joue, chante, crie dans la prairie ; *ignorant*, il n'a encore aucune idée de l'écho.

et fait peut-être souvent l'école buissonnière; *prompt*, il se fâche à la moindre contrariété; *grossier*, car il prononce des paroles injurieuses; *vindictif*, car il va chercher dans la forêt, pour le battre, le garçon qu'il croit y être caché; *brutal*, puisqu'il est si vite prêt à donner des coups; *menteur*, car il ne dit pas la vérité à sa mère; enfin il est *honteux* et *confus*, lorsque celle-ci lui fait reconnaître son erreur et ses torts. — Comment pouvons-nous résumer les remontrances de la mère? — Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. — Retenez bien cette sentence, ainsi que la suivante, qui exprime la même pensée sous une autre forme: « Tout ce que vous voulez que les autres vous fassent, faites-le leur aussi de même », et que toutes deux soient toujours la règle de votre conduite à l'égard de vos semblables.

IV. Plun. — Le récit nous montre le jeune garçon: 1° dans la prairie, où il prend ses ébats et pousse des cris que l'écho répète; 2° dans le bosquet voisin, où il cherche en vain, pour se venger, l'enfant qu'il suppose y être caché; 3° à la maison, où il accuse cet enfant de lui avoir adressé les injures qui sont sorties de sa propre bouche et où il est convaincu de grossièreté et de mensonge et sévèrement blâmé par sa mère. Leçon morale.

V. Lecture. — Le morceau étant bien compris, les élèves s'exerceront à le lire correctement, avec une bonne prononciation et une juste intonation, sans oublier surtout que, comme le dit Legouvé, l'art de la ponctuation est la moitié de l'art de la lecture.

VI. Exercices d'orthographe. — Après les quelques remarques grammaticales jugées nécessaires et l'épellation des mots les plus difficiles, faire reproduire le morceau par les uns à la première, par d'autres à la deuxième, à la troisième personne, au singulier, au pluriel, etc.

VII. Composition. — 1° Description de la prairie dont il est question dans le récit ou de la prairie voisine du lieu qu'on habite.

2° Description du bosquet dont il s'agit ou d'une forêt connue.

3° Description de la maison ou de l'endroit que vous habitez.

4° Description d'un endroit où vous savez qu'il y a un écho.

5° Description d'un jeu qui se pratique en plein air.

6° Portrait de Georges.

7° Vous êtes à la lisière d'un bois; un bruit singulier venant de là frappe vos oreilles; que faites-vous?

8° Comparaison du morceau avec un autre analogue déjà étudié.

E. PÉQUEGNAT.

Dictée

La vallée de Lauterbrunnen

Nous voilà dans la vallée de Lauterbrunnen, une vallée d'à peine un quart de lieue de largeur, entre des rochers de trois à quatre mille pieds de haut, les uns taillés à pic et nus comme un mur, les autres chargés de forêts suspendues, on ne sait comment, sur leurs pentes escarpées. De là tombent dans la vallée des cascades de mille sortes, les unes en nappes immenses, avec des rebonds admirables de rochers en rochers; les autres se dispersant en l'air et flottant comme des écharpes nuancées de toutes couleurs. Au fond de la vallée, et pour fermer le tableau, les neiges de la Jungfrau. Ah! voici enfin la Suisse avec ses horreurs et ses déserts, voici la belle nature sauvage.

SAINT-MARC GIRARDIN.

Synonymes: vallée, val; rocher, roc, roche; taillé, coupé; mur, muraille; chargé, couvert; pente, rampe, talus, inclinaison; cascade, cataracte, chute; sorte, espèce; tableau, paysage.

COURS SUPÉRIEUR

Composition

La passion des bonbons

L'année dernière, j'étais assise, à l'école, à côté d'une jeune fille remarquable par son intelligence et son bon cœur. Elle avait beaucoup d'amies à cause de son instruction ; elle comprenait tout du premier coup et rendait ainsi maints services à ses compagnes moins favorisées. Toutefois ces belles qualités étaient amoindries par plusieurs défauts. J... était hautaine, vaniteuse à l'excès, boudeuse et fantasque. Elle avait en outre le défaut de manger des bonbons à la dérobée ; comme elle avait bon cœur, cette jeune fille partageait volontiers ses friandises avec ses meilleures amies et naturellement j'avais ma part du précieux butin.

Les parents de cette écolière n'étaient pas riches, mais nous étions loin de nous douter que J... les volait pour satisfaire sa gourmandise. Les enfants ne réfléchissent guère, surtout quand la sensualité est en jeu. Jamais nous ne nous serions demandé d'où venait l'argent nécessaire pour acheter ces friandises. Plutôt que d'admettre la réalité, on nous aurait fait croire que quelque bon saint Nicolas descendait exprès du ciel pour récompenser la vertu de notre voisine ou encore qu'il y avait dans la maison de ses parents une confiserie livrant, à volonté, pralines et pastilles, sucre d'orge et croquets, sans que cela coûtât un sou.

Le voisinage de cette mangeuse de bonbons me fut, on le comprend, fort préjudiciable. Elle me communiqua son amour des sucreries comme un galeux donne la gale à celui qui l'approche, et, à son départ de l'école, j'étais presque aussi gâtée que J.... D'abord, je dépensais tous les petits sous de ma tire-lire pour avoir de quoi satisfaire mon goût dépravé. A la fin, poussée par le démon de la gourmandise, je ne reculai plus devant le mensonge et la honte... Moi, grosse fille de 14 ans, qui ne manquais de rien à la maison, je m'en allai à l'épicerie acheter des bonbons à ...crédit. Ce train de vie ne dura pas longtemps. Quand ma dette fut montée à deux ou trois francs, on avertit mes parents. Ceux-ci m'infligèrent une sérieuse et salutaire pénitence, qui me guérit complètement.

Dieu vous préserve des avaleuses de friandises !

L. M.

Cours élémentaire de littérature française

III^{me} partie. — XVII^e siècle

IV

Correspondances et romans

La plus célèbre des correspondances du XVII^e siècle est celle de M^{me} de Sévigné. La spirituelle marquise était une mère fort tendre. Séparée de sa fille, M^{me} de Grignan, elle lui écrivait comme elle eût causé avec elle, badinant sur toutes choses, rapportant et commentant les bruits qui couraient dans les salons. Cette correspondance, qui dura près de trente années, de 1669 à 1696, est fort intéressante. C'est l'histoire mondaine du grand règne et parfois aussi la chronique littéraire et philosophique. La note de tendresse vraie qui se mêle à ce badinage charmant est ce qui en fait le mérite supérieur. M^{me} de Sévigné adorait sa fille et a su, de loin comme de près, en faire l'amie de son âme. La destinée, si souvent brutale devant ces adorations maternelles, voulut bien, cette fois, être clément : M^{me} de Sévigné mourut la première.

La correspondance de M^{me} de Maintenon (1633-1719) ne ressemble pas à celle de M^{me} de Sévigné ; ces deux femmes différaient profondément par le

cœur et par l'esprit. Dans ses lettres aux maîtresses de Saint-Cyr, M^{me} de Maintenon se montre une éducatrice sérieuse mais imbue de préjugés. Elle prêche la raison, « la solidité » comme elle disait, mais se méfie de la nature et préfère le pédantisme à la franchise.

Disons pourtant que la seule affection sincère de M^{me} de Maintenon fut peut-être celle qu'elle porta aux demoiselles de Saint-Cyr. Les seigneurs et les belles dames du XVII^e siècle étaient de grands lecteurs de romans.

A cette époque, le roman pastoral et le roman à clefs eurent un succès prodigieux. Honoré d'Urfé obtint avec son *Astrée* (1609) un véritable triomphe. Tout le monde fut charmé de cette description précieuse du *pays du tendre* et chacun chercha à se reconnaître dans un des personnages de cette pastorale. Malgré la fade sentimentalité qui lui donne un aspect ridicule, l'*Astrée* doit à maintes réflexions psychologiques d'une grande délicatesse le bonheur d'avoir conservé, sinon des lecteurs, du moins des défenseurs.

Les romans héroïques de Gomberville, de La Calprenède et de M^{me} de Scudéry étaient déjà classés dans le « genre ennuyeux » par les juges de bon sens du XVII^e siècle. Or, comme chacun sait, tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. En un langage d'une prétention insupportable, ces auteurs s'efforcent de peindre la société du XVII^e siècle en l'affublant de noms et de costumes antiques.

M^{me} de La Fayette (1634-1693) est peut-être le meilleur romancier du XVII^e siècle. La *Princesse de Clèves*, son chef-d'œuvre, est un récit simple et rapide, dans lequel l'amour apparaît comme une passion, et non comme un jeu de société. C'est déjà le roman psychologique. L'intrigue en est banale, mais attendrissante comme une douleur vécue.

M^{me} H^{te} PERRIN-DUPORTAL.

III. HISTOIRE NATURELLE

Le coucou

Le coucou est un oiseau migrateur. Il fait son entrée avant les lilas et s'en va à la fin d'août ou au commencement de septembre, à l'approche des premières chrysanthèmes. Il émigre alors vers des contrées chaudes, jusqu'aux Indes orientales et au Soudan. Son plumage varié de gris cendré et de brun, ses ailes longues, minces et aiguës, son vol rapide et léger lui donnent une grande ressemblance avec certains oiseaux de proie, avec l'épervier, par exemple. Tout le monde a entendu parler des mœurs singulières du coucou. Il ne fait pas de nid. La femelle pond à terre un œuf qu'elle emporte dans sa gorge pour le déposer dans le nid d'autres oiseaux. Deux ou trois jours après, elle recommence la même opération, et ainsi pendant toute la durée de la ponte, qui se prolonge deux mois environ; de sorte qu'elle dissémine un peu partout sa progéniture. Il existe, cependant, dit-on, une espèce, le coucou américain, qui fait son nid; mais on prétend que l'oiseau, après y avoir déposé ses œufs, oublie de les couvrir. Dans notre pays, le coucou fait le paresseux et se sert du nid des autres oiseaux. Il envahit évidemment presque tous les nids, puisqu'on a trouvé ses œufs mêlés à ceux des pouillots souffleurs, des rouges-gorges, des bouvreuils, des troglodytes, bergeronnettes grises, bruants des roseaux, verdiers, rossignols, fauvettes, etc.

Ce qui est singulier, c'est que, sous l'apparence de l'abandon, la mère au contraire se préoccupe beaucoup de ses petits. Elle les surveille au moins pendant quelque temps; elle va d'un nid à l'autre et contribue à leur alimentation, de concert avec la mère adoptive, en leur apportant de grosses chenilles, no-

tamment les chenilles velues du pin, qui forment le fond de leur nourriture,

Le coucou chante jusqu'à la fin de juin et même jusqu'à la mi-juillet. Son cri est rarement isolé; quand l'oiseau commence, il continue longtemps au taux de 40 fois par minute. L'oiseau ne se lasse pas facilement, car on l'entend plus de trois mois et souvent de l'aurore jusqu'au coucher du soleil et encore après. On s'imagine uniquement que l'oiseau pousse généralement le cri connu: cou-cou, cou-cou, toujours sur le même ton. L'émission des notes varie, au contraire: tantôt elles sortent brèves ou longues, deviennent gutturales, s'altèrent, se dénaturent au point que l'on ne reconnaît plus le vrai cri du coucou. On croirait que l'oiseau est enrhumé.

Quand le coucou a fini de chanter, les jours diminuent déjà et, deux mois plus tard, il nous abandonne pour franchir la Méditerranée et gagner ses quartiers d'hiver comme les hirondelles !

D'après H. de PARVILLE.

IV. MATHÉMATIQUES

Problèmes pour le 1^{er} degré

- 1) $2 + 2 + 0 + 4 = ?$
- 2) $5 + 3 + 2 + 1 = ?$
- 3) $9 - 4 - 5 = ?$
- 4) Clara a 6 ans; quel âge aura-t-elle dans 3 ans?
- 5) Cécile avait 8 pommes; elle en donne 6 à sa petite amie Berthe. Combien lui en reste-t-il ?
- 6) Un petit garçon a 10 noix; il en fait 2 tas aussi grands l'un que l'autre. Combien y a-t-il de noix dans chaque tas?
- 7) Pierre fait 3 rangées de 3 allumettes chacune. Combien a-t-il d'allumettes en tout?
- 8) Maria a déjà $12 + 3$ petits poissons rouges. Son frère lui en donne encore 4. Combien en a-t-elle en tout ? Elle en perd 7. Combien lui en reste-t-il encore ?
- 9) $17 - 3 - 2 - 0 - 4 = ?$
- 10) Il y a sur la table 4 pièces de 2 francs, 2 pièces de 1 franc et 1 pièce de 5 francs. Combien de francs en tout ?
- 11) Partager 15 kilos de café entre 3 personnes.
- 12) Une maman achète 3 habits de petits garçons à 6 fr. l'un. Combien doit-elle au marchand ? Combien lui rendra-t-on sur une pièce de 20 fr. ?
- 13) Combien de prunes y a-t-il dans une demi-douzaine de prunes, plus 17 prunes ?
- 14) Dans une école il y a 36 petites filles et 25 petits garçons. Combien cela fait-il d'enfants en tout ?
- 15) Un homme avait gagné 90 francs pour son ménage. Il en dépense 12 en faisant le méchant. Combien reste-t-il à ce vilain ?
- 16) Un petit sac de café pèse 13 kilos. Combien pèserait une demi-douzaine de ces mêmes petits sacs ?
- 17) Un tonneau contenait 97 litres de cidre. On en tire 1 litre et on partage le reste également entre 3 personnes. Combien de litres recevra chacune ?
- 18) Combien de poires peut-on acheter pour 80 centimes si une poire coûte 5 centimes ? Combien faudrait-il d'argent pour pouvoir acheter 30 poires ?

H. P.

UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20
GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois

Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance
*Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes
Méd. d'arg. pour les instruments de musique
Médaille de bronze, la plus haute récompense
décernée aux éditions musicales*

MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.
Catalogues gratuits et franco.

L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'Union artistique.

Abonnement annuel: Fr. 3. 50, rem-

boursable en musique au choix du client.

L'Avenir Musical, créé à l'usage des sociétés, est le premier organe de ce genre paru dans la Suisse romande. 45

Rédaction et administration:

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENEVE

L'INUSABLE



Une grande nouveauté dans le domaine des inventions utiles c'est incontestablement l'élégant **Porte-monnaie en cuir souple**

sans couture, avec fermoir hermétique et incassable, 2 fr. 50 franco. 58

A. Joannot-Perret, fabricant à **Faoug** (Vaud).
Accepterait des agents.

Encres indélébiles en 24 couleurs

Encre de Chine liquide

essayées et recommandées par MM. les professeurs, architectes, etc.

Encre pour écoles et administrations
fabriquées par 79

Schmuziger & Co., Aarau

Se vendent dans toutes les papeteries

→ 3 premiers prix ←

Fondée en 1843



Fondée en 1843



PLUMES A ÉCRIRE



à bon marché, mais de sortes des plus utilisables, fines et extra-fines, en qualités reconnues excellentes, de la maison

Carl KUHN & Co.,

37, Marienstrasse, 37

STUTTGART

Sur demande, prix-courants et échantillons gratuits et franco à la disposition de MM. les instituteurs.

87

En dépôt dans toutes les papeteries importantes (Stg. à 2590)

ANÉMIE

PILULES D'BLAUD

CHLOROSE

CONTRE

LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 50 ans par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VERITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.

BLAUD

Accords. — Réparations.

FONDÉ 1807

HUG FRÈRES & C^{IE}, ZURICH

FONDÉ 1807

Magasin de musique, vente et abonnement



Pianos

de construction solide, châssis en fer, haut. 126 cm., excellent mod. suisse, à 7 octaves fr. 675

Pianettino de 5 octaves fr. 375.

Piano d'étude de 6 octaves fr. 550.

Pianos des meilleurs facteurs de la Suisse et de l'étranger.

HARMONIUMS

américains et allemands, pour la famille, l'église et l'école, depuis 110 fr.

VENTE — LOCATION — AMORTISSEMENT

VIOLONS

pr séminaires, régents et élèves, avec archet, boîte, cordes, etc.

Tous les instruments et accessoires de musique.

Zither-harpes, instruments à manivelles, boîtes à musique, etc.

Conditions spéciales pr Instituteurs, etc.



Accords. — Réparations.

Garantie. — Amortissement.

Garantie. — Amortissement.

OCCASION

Les fabricants fournisseurs des écoles des villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une magnifique sphère terrestre ou céleste d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un superbe pied en métal.

Ce merveilleux objet d'art qui doit être le plus bel ornement du salon ou du cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à fr. 30, sera fourni **franco de port et d'emballage** dans toute la Suisse, au prix de **fr. 15**, plus 1 fr. à payer à la réception pour frais de douane.

L'acheteur reçoit la sphère directement depuis Paris.

Adresser mandats et commandes à nos bureaux.

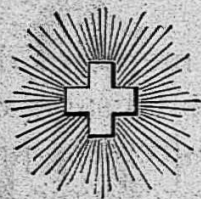
Imprimerie C. Schweizer & Co.,
BIENNE.



DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIV^{me} ANNÉE

N° 17



BIENNE

1^{er} Septembre 1898

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELÉMONT

Gérance :

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :

M. E. PÉQUEGNAT, Directeur de l'Ecole secondaire, DELÉMONT

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à

M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; Louis Favre, Baatard, inst. à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Cornamusaz, inst. à Trey; F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, syndic de Lausanne Henchoz, adjoint au Département; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHÂTEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. Léon Genoud, directeur. — JURA-BERNOIS : MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritschi, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire. — A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — E. Germiquet, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et F. Bægli, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.

(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :

20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & C^{ie}, A BIENNE

AGENDA DES ECOLES

L'édition de **1899** de l'**Agenda des Ecoles** est sous presse.

Nous prions MM. les membres du corps enseignant de la Suisse romande de faire bon usage des **cartes de commande** qui leur seront adressées prochainement par les délégués cantonaux chargés de recevoir les souscriptions.

Le produit net de la **vente de l'Agenda** est versé dans la Caisse de secours des instituteurs romands.

Bienne, 30 août 1898.

Gérance de l'Educateur.

Ch. Eggimann & Co., libraires-éditeurs, Genève

VIENT DE PARAÎTRE :

A. LESCAZE. — Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache fr. 3.—
Atlas de poche de la Suisse. 2^{me} édition » 4.—
Mme A. BRATSCHI-SIMOND. — Manuel de coupe et confection . . . » 8.—

A. CORBAZ. — Exercices et problèmes d'arithmétique. 3 séries.

1 ^{re} série :	Elève	70 cent.,	Maître	fr. 1. —
2 ^{me} »	»	90 »	»	» 1. 40
3 ^{me} »	»	fr. 1. 20	»	» 1. 80

A. CORBAZ. — Calcul oral. 1^{re} série: 60 cent., 2^{me} série: 80 cent.,
3^{me} série: 90 cent.

A. LESCAZE. — Manuel élémentaire de langue allemande.

1^{re} partie fr. 1. 50, 2^{me} partie fr. 2. 25.

A. LESCAZE. — Premières leçons d'allemand. 60 cent.

Envoi sur demande de notre catalogue d'ouvrages d'occasion.

100

Cours préparatoire du Technikum

de la Suisse occidentale à Bienne

Sous réserve de ratification par les autorités compétentes, une place de professeur est mise au concours pour l'enseignement des branches suivantes, le **français**, l'**allemand**, l'**arithmétique**, l'**algèbre** et la **géométrie**.

Traitement annuel **3000 francs** pour commencer. Entrée en fonctions le 1^{er} octobre 1898. Les postulants devront être porteurs du **diplôme secondaire**, avoir fait leurs études dans une **école normale** et connaître à fond les langues française et allemande.

B. 261 Y 411

Adresser les offres jusqu'au **12 septembre** à M. **J. Hoffmann-Moll**, maire de Bienne, président de la commission de surveillance.

BIENNE, le 12 août 1898.

Les meilleures chaises de piano du monde ont une vis d'arrêt automatique de **F. DIETZ**, instituteur, à **Rheinsheim**, près Karlsruhe (Grand duché de Bade). Les collègues ont des prix de faveur. Prospectus gratis et franco. 85